

:
Académie de
POITIERS
Collège Arthur
Rimbaud
68, rue du Docteur
Roux
86190 Latillé
Tél : 05-49-51-88-34

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 1^{er} juillet 2019

Année scolaire :2018-2019

Numéro de séance : 10

Date de transmission de la convocation aux membres : 19 juin 2019

1^{ère} convocation (oui/non) :oui

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme Myriam ORAVEC

Secrétaire de séance : M Antoine LAUNAY-QUERRE

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 13

Ordre du jour

1 - Désignation du secrétaire

2 - Approbation du précédent compte rendu

3 - Vie pédagogique

Structure

Semestrialisation

Programmes d'actions

4 - Opérations financières

Participation des familles

5 - Conventions

6 - Bilans

7 - Questions diverses

- Annexes [nombre – titre)

- Motions [nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 1^{er} juillet 2019

Qualité		Titulaires				Suppléants		
		Nom - Prénom	P[[□]]	A[[□]]	E[[□]]	Nom - Prénom	P[[□]]	A(*)
A D M I N I S T R A T I O N	Chef d'établissement	ORAVAC Myriam	X					
	Proviseur adjoint ou principal adjoint							
	Gestionnaire	DELESCHAUD Claude	X					
	C.P.E.	LAHORGUE Marie	X					
E L U S L O C A U X	Conseil Départemental	COQUELET BENOIT						
		GIBAUT René						
	Communauté de Communes	RIGOLLET Claudette (à titre consultatif)			X			
	Commune de Latillé	DUPONT Benoit						
PERSONNALITES QUALIFIEES		MERIGOT Fabienne (CD) BROSSARD Mathieu (DA)						
P E R S O N N E L S D E L , E T A B L I S S E M E N T	Personnels d'enseignement	RIVIERE Charlotte	x					
		LECHEVALLIER-COUSSOT David	x					
		AMBROSI Brigitte	x					
		CANTIN Yann	x					
		BERJAUD Aurélie	x					
		DELGADO Marie Noëlle	x					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	DEBARE Véronique	x					
		MARTINEAU Nicole	x					
P A R E N T S D , E L E V E S E L E V E S	Parents d'élèves	BRIN Annabelle						
		JAMET-BOUSSAU Émilie	x					
		LABARDE Valérie						
		LAUNAY-QUERRE Antoine	x					
		RAVELEAU Ludovic						
		VIZET Véronique						
	Élèves	ARTAULT Alice						
		MOINE Lucas						

Le quorum étant atteint, le président du Conseil d'Administration ouvre la séance à 18h00.

1 - Désignation du secrétaire

M Antoine LAUNAY-QUERRE, parent d'élèves est désigné secrétaire de séance

2 - Approbation de l'ordre du jour

VOTE POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Départ de Mme Lahorgue

3 - Approbation du précédent compte rendu

VOTE POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3 - Vie pédagogique

Structure

Eléments d'informations sur la structure pour la rentrée prochaine :

- 119 sixièmes + 2 redoublants
- 128 cinquièmes (+ 1 élève : emménagement dans le secteur du collège)
- 104 quatrièmes
- 94 troisièmes + 1 redoublant

Donc au total : 448 élèves (ou 449)

Semestrialisation

L'année dernière, l'expérimentation de la semestrialisation pour les troisièmes avait été décidée. Est-ce que l'on poursuit cette expérimentation cette année ? (2 semestres, donc deux conseils de classe et à la fin du 1^{er} semestre un RDV individualisé avec les parents sera organisé)

VOTE POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Stage « Découverte » pour les élèves de troisième :

On revient à des stages de 5 jours (1 semaine), mais des aménagements seront possibles au cas par cas. Ce stage aura lieu la dernière semaine avant les vacances de Noël : du 16 au 20 décembre. La limite des « 14 ans » pour les stages d'observation a été abolie par décret. Donc un élève qui n'aura pas ses 14 ans pourra faire un stage dans une entreprise publique ou privée.

Programmes d'actions 2019 – 2020

En 4^{ème} : Les 4 classes iront en Angleterre (pas de voyage en Espagne) mais pas en même temps : il a été envisagé l'organisation de 2 voyages de 2 classes. Le coût sera toujours inférieur à 300€ par élève.

VOTE POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

En 3^{ème} : Organisation d'un échange entre le collège de Latillé et un collège de Séville (en Espagne). L'idée est donc bien de recevoir un correspondant et d'aller chez le correspondant en retour.

VOTE POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

En 3^{ème} : 2 classes de troisième iront en « Terres Normandes » avec Mme Mironneau. Le voyage de plusieurs jours (au moins deux jours) sera sur le thème de la Liberté. Le budget sera d'environ 200€

VOTE POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Autres actions ne nécessitant pas de vote :

En 6^{ème} :

- Organisation d'une sortie intégration à Lusignan.
- Organisation de la liaison CM2/6^{ème}.
- Déplacement à un concert JMF (Jeunesse Musicale de France).
- (avec les CM2) : « Escape Game » autour des mathématiques avec Mme Cuche.

En 6^{ème} et 5^{ème} :

- Représentation théâtrale par un groupe associatif en Novembre

En 5^{ème} :

- Projet avec Cindy Clech (danse contemporaine) avec 2 classes de 5^{ème}.
- « Classes chantantes » avec 2 classes de 5^{ème}.
- « Lire ensemble » - Prix littéraire intercommunal

En 5^{ème} et 4^{ème} (inter-niveaux) – 1 classe de chaque niveau :

- « Graine de Reporters scientifiques » sur le thème du climat (Si l'établissement est sélectionné).

En 4^{ème} :

- Pass Art « Pact Slam éloquence » avec 2 classes de 4^{ème}.
- « Théâtre au collège » avec 2 classes de 4^{ème}.

En 3^{ème} :

- Projet linguistique avec le Poitiers Basket 86 : Des joueurs de basket américains feront une démonstration de Basket et les élèves feront des interviews des joueurs (échange sur le sport et l'anglais).

Ces projets seront complétés par un projet avec le Centre Socio Culturel de Vouillé sur un club de théâtre Ado/Parents.

Et puis tous les autres projets que pourraient proposer les professeurs à la rentrée.

Orientation 3^{ème} :

Pas d'éléments à communiquer à ce jour.

4 - Opérations financières

- L'APE a donné 20€ par élève pour les classes de 4^{ème} partant en Angleterre et en Espagne :
 - Pour le voyage en Angleterre : cela a permis une baisse de la participation au voyage pour toutes les familles (270€ au lieu de 290€) ;
 - Pour le voyage en Espagne : cela a permis d'organiser deux activités en Espagne : Accrobranche et Chasse au trésor de Tarragone.

Remerciement de l'APE pour ce don.

Acceptation de ces deux dons (voyage en Angleterre et en Espagne) :

VOTE POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Subvention de l'Etat de 2800€ :
 - 1540€ : Droit de reprographie,
 - 1260€ : Carnet de correspondance.

VOTE POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Prélèvement sur réserve du Service d'Hébergement (restauration scolaire) de 2000€ :
 - 972€ : Cutter/Mélangeur en inox (immobilisation)
 - 1028€ : Réparation / Maintenance / Consommation

VOTE POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Annulation de deux « petites créances » de 17.48€ et 11.64€ qui ne pourront pas être récupérées et qui engendrerait trop de frais si tribunal.

VOTE POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5 – Conventions

Avenant à la convention entre le département et le collège concernant le projet de danse contemporaine avec Cindy Clech et des élèves de 5^{ème} pour qu'il soit prolongé. (90 heures + frais de déplacement))

VOTE POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6 – Bilans

Bilan des actions de cette année :

Globalement toutes les activités se sont bien déroulées.

- Projet de Mme Bouillie (Chorale) : 2 concerts. Très bon retour. Très belles prestations. Participation également du club danse de Mme Berjaud.
- Remerciement du DASEN pour les actions de Mme Delgado dans le projet du « Prix du roman contemporain » et notamment pour l'organisation, au dernier moment suite à un désistement d'un autre collège, d'une animation/spectacle lors de la remise de prix.
- Voyage en Normandie : le voyage s'est bien déroulé ; les élèves ont réalisé des travaux de qualité ; les élèves sont satisfaits.
- Voyage en Espagne : 40 élèves. En Catalogne tout s'est très bien passé. Plein de retours positifs des parents. Un regret : ce voyage était un peu tard dans l'année pour être exploité.
- Voyage à Azay le Rideau : un groupe d'élèves n'a pas pu y aller (annulation à cause de la tempête Miguel). Pour ceux qui ont pu y aller : bon retour ; les élèves ont apprécié ; des Padlets ont été mis en ligne. Un regret : ce voyage était un peu tard dans l'année pour être exploité.

7 - Questions diverses

Question soulevée par les parents d'élèves : problématique des élèves avec un PAI pour allergie alimentaire suite à une directive du département obligeant les élèves à amener un panier repas (trousseau de boîtes fournies par le collège + frigo + micro-ondes pour 37 centimes par repas) ou à être externe.

Le département vient de suspendre la mise en place de cette directive. Le fonctionnement n'est donc pas changé par rapport aux années précédentes. Les élèves avec un PAI peuvent manger au self. Un groupe de travail sera mis en place au niveau du département. Mme Oravec attend un courrier du département qu'elle fera suivre à tous les parents concernés par ce dispositif

(notamment en fonction des formulaires complétés lors des inscriptions) pour les prévenir de cette suspension du dispositif.

Avec l'affichage des menus seront affichés la liste des allergènes.

En lien avec cette question, il n'y a pas eu de réunion de la commission menu cette année car il n'était pas évident d'en organiser avec 2 personnes nouvelles en cuisine. Mais le dialogue existe entre les personnes des cuisines et les élèves.

Question soulevée par les parents d'élèves : De nombreux parents d'élèves n'ont pas compris la teneur du mail de Mme Oravec concernant le déguisement des élèves de 3^{ème}. L'équipe pédagogique a eu peur de débordements et de mauvaises surprises suite aux expériences des années précédentes.

Par contre l'équipe pédagogique serait intéressée pour que les élèves montent des projets dans ce sens notamment lors du Carnaval.

Question soulevée par Mme Delgado, représentante des enseignants : Il y a encore de nombreux parents en zone blanche qui ont des problèmes de connexion à Internet. Il faudrait *a priori* rappeler aux parents qu'ils peuvent demander en début d'année des livres « papier » si besoin. De nombreuses communes sont concernées (en général les habitations éloignées des bourgs). Des améliorations sur les communications internet sont prévues jusqu'en 2020. Les parents doivent le dire rapidement aux équipes pédagogiques. Les équipes pédagogiques identifient 2 à 3 personnes par classe tous les ans avec ce type de problématique ; ils se rendent compte également qu'au fil de l'année de plus en plus d'élèves sont concernés (appareil défectueux, etc...)

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil se termine à 19h15.

Le secrétaire de séance

La Principale

Antoine LAUNAY-QUERRE

Myriam ORAVEC